



HAL
open science

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2010, Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO. hceres-02035283

HAL Id: hceres-02035283

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035283v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
N° demande : S3100015212
Domaine : SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Mention : SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Appréciation générale :

Cette licence doit permettre d'appréhender les pratiques et cultures corporelles, d'expliquer l'activité d'un sujet en situation de pratique de l'activité physique et sportive, et d'organiser une pratique finalisée. Le dossier dans sa rédaction n'est pas clair et n'est apparemment pas le fruit d'une réflexion commune (beaucoup de sous parties ne sont pas homogènes, et sont voire même incomplètes ou pas terminées). Plutôt que de présenter une mention de licence avec un pilotage de la formation (encore plus nécessaire du fait d'être multi-sites), le dossier présente plutôt quatre parcours (les spécialités) avec leurs spécificités et les compétences acquises par les étudiants pour chaque spécialité.

Les points les plus forts :

1-	Une participation élevée des professionnels dans la formation et une bonne immersion des étudiants dans le milieu professionnel par le biais de stage.
2-	De bonnes mesures, adossées au plan réussite en licence, pour favoriser la réussite des primo-entrants.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Le dossier est confus et ne fait jamais apparaître la notion multi-sites de l'enseignement de cette mention.
2-	L'équipe pédagogique présentée est en grande majorité restreinte à une seule section CNU et ne fait pas apparaître les enseignants d'anglais, d'expression orale, d'informatique... Sur ce dernier point, il est regrettable que le C2i ne soit jamais mentionné.
3-	Le dossier n'est pas uniforme : par exemple, la description des UE en L3 ne fait pas apparaître le volume horaire, ni la description de certaines UE, les fiches RCNP ne sont pas complètes et très hétérogènes.

Recommandations :

Il serait souhaitable qu'un comité de pilotage de la mention fasse clairement apparaître les responsabilités et tâches de chacun ainsi que les modalités d'évaluation et d'orientation des étudiants par rapport à la dimension multi-sites de la formation.

La richesse de l'aspect multi-site doit également être accompagnée d'une évaluation de la formation et de ses enseignements par les étudiants et les professionnels intervenant pour s'assurer de son homogénéité et de son bon fonctionnement. Il est donc recommandé de mettre en place cette démarche très rapidement comme affichée depuis 2005 dans la politique générale de l'établissement.

Il conviendrait de poursuivre l'effort du suivi du devenir professionnel des étudiants diplômés.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : B

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de *la lecture minimale* de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.